

L'Etat se lancera-t-il bientôt dans la culture de cannabis ?

SANTÉ Une proposition associant libéraux et CD&V entend créer un « bureau du cannabis »

Comment faire face à l'invasion de CBD, le cannabis légal ? Comment continuer à le séparer de l'ivraie, le cannabis clandestin contenant du THC, mais en récoltant le bon grain de la production, de la distribution et de la taxation ? La solution viendra sans doute de la création d'une agence officielle du cannabis pouvant être présente à toutes les étapes de la production et de la distribution de « l'herbe qui fait rire ». C'est dans ce sens qu'a été déposée jeudi une proposition de loi par des parlementaires MR, Open VLD et CD&V. Qui vont tenter de raccrocher une majorité alternative pour que le texte soit adopté avant la fin de la session parlementaire, tant la N-VA a assis son clinquant électoral sur un credo anti-drogues, notamment par la tolérance zéro imposée aux rues d'Anvers, la « ville de ». Credo fallacieux car le même parti n'a absolument rien fait pour faire naître un plan alcool et on chercherait en vain quelque action contre les assuetudes (médicaments, tabac) dans ses archives.

Prudence de Sioux

Mais la N-VA, en vaporisant le gouvernement, a atomisé le texte

que Maggie De Block (Open VLD), ministre de la Santé publique, avait préparé pour créer cette « Agence cannabis » :

« C'est une bonne chose que des députés reprennent le fil en cours de route. Cette proposition permettra de cultiver le cannabis ici, en Belgique, plutôt que d'être obligé de l'importer. Cela encouragera les entreprises de notre pays à investir dans la recherche et le développement de nouveaux

médicaments. Et le bureau du cannabis permettra de garantir un produit stable et de qualité. Si des médicaments à base de cannabis peuvent améliorer la qualité de vie des patients, alors nous devons leur donner une place. » Sans doute marquée à la culotte par le partenaire N-VA,

la ministre avait pourtant été jusque-là d'une prudence de Sioux sur le dossier drogues, n'accordant in fine qu'une seule autorisation pour un médicament remboursé et à base de cannabis, le Sativex, qui soulage la sclérose en plaques.

Si la proposition est adoptée – mais quel parti d'opposition risquera-t-il de se compromettre avec la majorité en déconfiture ? –, un « bureau cannabis »

sera créé au sein de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) pour contrôler la production de substances cannabinoïdes standardisées. Il faut dire que la Convention des Nations unies sur les stupéfiants, que la Belgique a bien entendu ratifiée, réclame un tel organisme depuis... 1961. Ce bureau délivrerait des agréments aux éleveurs de plants et contrôlerait la récolte et la vente en préservant un monopole sur l'import et l'export.

Sommeil amélioré

De nombreuses recherches montrent que l'usage thérapeutique de cannabinoïdes atténue les symptômes de manière cruciale en cas de douleurs neuropathiques et de contractions musculaires graves. Les médicaments à base de cannabinoïdes apaisent la douleur et renforcent le confort de sommeil, l'appétit et la qualité de vie générale. En outre, la culture et la transformation pourraient créer de nombreux emplois. A Kinrooi, dans le Limbourg, la start-up Rendo-can souhaite construire le long de la Meuse une salle de culture permettant à 1.500 personnes de trouver du travail. ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS